

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'autorité environnementale		
Date de réception :	Dossier complet le :	N° d'enregistrement :

1. Intitulé du projet

PROJET DE REAMENAGEMENT DU SECTEUR FRANCOIS PEATRIK

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

MAIRIE du Plessis-Robinson

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

CARINE MALFILATRE Directrice de l'urbanisme

RCS / SIRET

2	1	9	2	0	0	6	0	7	0	0	0	1	4
---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---

Forme juridique collectivité territoriale

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie <i>(Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))</i>
39. a) Travaux et constructions qui créent une surface de plancher au sens de l'article R.111-22 du code de l'urbanisme ou une emprise au sol au sens de l'article R.420-1 du code de l'urbanisme comprise entre 10 000 et 40 000 m ²	Le projet consiste à la réalisation d'équipements publics pour une SDP de 8 118 m ² (groupe scolaire, maison des associations, multi-accueil de 60 berceaux, salle de sports, salle polyvalente) et la construction de 53 logements pour une SDP de 3 910 m ² . Le tout sera réalisé sur un site ayant une emprise foncière totale de 14 274 m ² .

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le projet consiste à :

- Démolir les bâtiments du groupe scolaire actuel, tout en préservant leur fonctionnement à travers le phasage du projet
- Démolition du pavillon d'habitation situé au 21 rue Joseph LAHUEC
- Aménager deux niveaux de sous-sol pour accueillir les places de stationnement des logements
- Construire des équipements pour une SDP de 8 118 m² : groupe scolaire, maison des associations, multi-accueil, salle de sports, salle polyvalente.
- Réaliser un ensemble immobilier pour une SDP de 3 910 m², soit environ 53 logements et parking en sous sol
- Création d'un parking de 50 places enterré, en RDJ de l'école
- Aménagement des espaces extérieurs (parvis, plantation d'arbres, ...)

4.2 Objectifs du projet

Le projet de réaménagement du secteur François Peatrik a pour objectifs de :

- Reconstruire un groupe scolaire dont les bâtiments ne sont plus adaptés d'un point de vue fonctionnel, réglementaire et de confort d'usage
- Renforcer l'offre en équipements publics
- Réussir le réaménagement harmonieux de la parcelle
- Créer une nouvelle offre de logements diversifiée répondant aux besoins de la ville

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

- Démolition des bâtiments : la reconstruction préservera la continuité de fonctionnement des écoles : un phasage simple permettra d'organiser la mutation des activités et les travaux de restructuration de l'îlot.
- Viabilisation du site, terrassement, dispositifs de gestion des eaux pluviales, mise en place des réseaux, plantation du site
- Construction des équipements et du bâtiment de logements

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Le projet prévoit la construction d'un groupe scolaire, d'une maison des associations, d'un multi-accueil, d'une salle de sports, d'une salle polyvalente.

Le projet comprend 53 logements.

A ce stade, le nombre de logements précisé reste un objectif et peut cependant varier lors des études ultérieures.

Les sous-sols seront aménagés en deux niveaux afin d'accueillir les parkings privés et publics

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

- Obtention du permis de démolir : 17 mai 2019
- Dépôt prévisionnel du permis de construire : 2ème trimestre 2020
- Obtention prévisionnelle du permis de construire : 3ème trimestre 2020
- Mise en chantier : fin 2020- début 2021

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact (article R.122-2 du Code de l'Environnement).

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Surface parcelle	14 274 m ²
Surface équipements publics ou d'intérêt collectif	8 118 m ² SDP
Surface logements	3 910 m ² SDP

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s) d'implantation

Département des Hauts-de-Seine
Commune du Plessis-Robinson
Voie François Peatrik

Les parcelles G13, G38 et G24

Coordonnées géographiques¹

Long. 4 8° 7 8' 2 3 " 75 Lat. 0 2° 2 7' 1 9 " 32

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Point d'arrivée :

Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La site n'est concernée par aucun site naturel ayant fait l'objet d'une mesure de protection réglementaire ou d'un inventaire (Natura 2000, ZNIEFF..). Voir annexe 6.a
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le périmètre le plus proche est la « Fosse aux Carpes » situé à environ 14 km au sud-est de la commune.
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le Parc Naturel Régional le plus proche est le PNR de la Haute Vallée de Chevreuse situé à 12 km au sud-ouest du site de projet. Voir annexe 6.b
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site n'est pas concerné par un Plan d'Exposition au Bruit (PEB).
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Voir annexe 6.o
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site d'étude n'est concerné par aucune classe d'enveloppes d'alerte de zones humides. Voir annexe 6.e

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La commune n'est soumise à aucun Plan de Prévention des Risques Naturels (PPRN) ou Technologiques (PPRT).
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	- Aucun site BASIAS/BASOL - Les analyses au sein des remblais indiquent des anomalies en métaux sur brut associées à un impact ponctuel en antimoine lixiviable, des traces et un impact en HCT et de traces de HAP. Aucune anomalie n'a été observée dans les terrains limoneux et sableux en place.
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Au droit de la commune, on note la zone de répartition des eaux de l'Albien. Voir annexe 6.j
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site est en limite du site inscrit "Cités-jardins et étang Colbert" Voir annexe 6.l
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site le plus proche est le "Massif de Rambouillet et les zones humides proches" situé à 13 km au sud-ouest. Voir annexe 6.m.
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site classé le plus proche est le "Parc Henri Sellier" situé à l'Ouest. Voir annexe 6.l

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun captage à des fins de production d'eau potable, ni de périmètre de protection de captage ne se trouve dans la commune du Plessis-Robinson. De ce fait, le projet ne prévoit pas de prélèvement d'eau.
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet ne prévoit pas d'impacter la masse d'eau par un projet de drainage ou de prélèvement.
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Afin de réaliser les travaux de parking en deux niveaux en sous-sol, des grandes quantités de terre seront extraites . Les remblais du site ne sont pas considérés comme des terres banalisables et ils devront faire l'objet d'une évacuation vers une filière adaptée. Les sols en place du site qui ne présentent pas d'anomalie pourront être réutilisés sur site ou hors site, sous réserve d'un contrôle exercé par un Maître d'œuvre spécialisé.
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	De part sa nature (construction de bâtiments), le projet nécessite l'apport de matériaux de construction issus des ressources naturelles du sous-sol (provenance hors-site).
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Situé dans un secteur totalement fortement imperméabilisé, le projet n'est pas de nature à entraîner des perturbations, dégradations sur la biodiversité existante. La qualité paysagère du site est conservée partout où cela est possible. De nouveaux espaces verts sont créés dans l'espace public, et les arbres de haute tige devant être abattus dans le cadre des travaux sont replantés.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet est éloigné des zones Natura 2000. Il n'aura pas d'impact sur ces zones. Voir annexe 06.m

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet est éloigné des zones naturelles sensibles particulières et n'aura donc pas d'impact sur ces zones.
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site est urbanisé. Le projet n'engendre donc aucune consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers ou maritimes.
	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La commune n'est concernée par aucun Plan de Prévention des Risques Technologiques. Aucune ICPE n'est exploitée actuellement au droit du site.
Risques	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	- Risque de sismicité très faible. - Pas de risque inondation par débordement de nappe ou inondations de cave. - Pas de risque d'aléa retrait-gonflement des argiles
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	- Risque de transports de matières dangereuses par canalisation (gaz naturel) sous l'avenue de la Résistance (RD75) - Pas d'ICPE dans un rayon de 1km autour du site de projet - Pas de site BASOL/BASIAS sur le site - Présence d'amiante dans les bâtiments qui vont être démolis
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	- Pendant la phase travaux : la présence d'engins de chantiers sera source de déplacements et de trafic supplémentaire. - Pendant la phase exploitation : trafic supplémentaire généré par les 53 nouveaux logements. Peu d'impact sur les voies départementales qui desservent le site.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	En phase de chantier, le projet sera source de bruit de part de la présence des engins. Par ailleurs, tout le personnel présent sur le site sera formé et sensibilisé à la réglementation du bruit et le matériel utilisé respectera les normes en vigueur. En phase d'exploitation, le projet ne sera concerné par aucun bruit supplémentaire.

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Le projet n'engendre pas d'odeurs ou de nuisances olfactives.</p>
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>En phase de chantier, la présence d'engins entraînera des vibrations. L'incidence reste toutefois très faible, les vibrations ne se propageant qu'à faible distance.</p>
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>En phase exploitation, l'éclairage extérieur du site sera réduit et limité afin d'assurer un déplacement aisé et sécurisé aux piétons. Un éclairage modéré sera privilégié afin de ne porter atteinte à la faune nocturne pouvant fréquenter le site et ses abords.</p>
Emissions	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>En phase chantier, l'utilisation d'engins entraînera le rejet de gaz d'échappement. Cet impact, non spécifique au projet, restera limité par l'utilisation d'engins récents et correctement réglés.</p> <p>En phase d'exploitation, les rejets augmenteront légèrement en raison de l'apport de nouveaux logements et donc d'un trafic supplémentaire.</p>
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>En phase chantier, un système sera mis en place afin de gérer les rejets des eaux pluviales et éviter toute pollution du milieu hydraulique superficiel et des aquifères sous-jacents.</p> <p>En phase exploitation, le dimensionnement des ouvrages de gestion des eaux pluviales est en cours d'étude. Il respectera les règles du PLU en termes de débit de fuite notamment. Les rejets seront effectués dans des réseaux adaptés.</p>
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>En phase chantier, des mesures seront mises en place afin de gérer les eaux pluviales ainsi que les eaux usées issues des bungalows de chantier.</p> <p>En phase exploitation, les effluents générés seront ceux d'une zone résidentielle classique. Ils seront envoyés vers les réseaux adaptés aux types d'effluents (EP, EU).</p>
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>En phase chantier, des mesures seront mises en place afin de gérer les déchets issus du chantier (bennes pour tri sélectif notamment). Les mesures adéquates seront mises en place pour l'élimination des déchets dangereux et notamment de l'amiante repérée sur le site.</p> <p>En phase exploitation, les déchets à gérer seront ceux d'une zone résidentielle.</p>

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet est éloigné de tous les sites relevant du patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager. Il n'est dans le champ de visibilité d'aucun monument historique. Il ne portera pas atteinte au patrimoine.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet est actuellement occupé par un groupe scolaire. La fonction principale du site sera donc maintenue et une nouvelle fonction sera introduite : l'habitat.

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Afin d'éviter et limiter les effets négatifs notables du projet sur l'environnement, le projet prévoit les mesures suivantes :

- La gestion des Eaux Pluviales sera conforme au règles du PLU.
- L'éclairage extérieur du site sera limité au strict nécessaire afin de ne pas porter atteinte à la faune nocturne pouvant fréquenter le site et ses abords.

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Au regard de sa nature, de sa situation au sein d'une zone déjà urbanisée, de son éloignement de zones environnementales sensibles et des mesures envisagées pour limiter les impacts sur l'environnement, nous estimons que le projet de réaménagement du secteur François Peatrik peut être dispensé d'étude d'impact.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
ANNEXE 7 : Etude géotechnique G2 AVP+PRO ANNEXE 8 : Phasage des travaux ANNEXE 9 : Diagnostic environnemental initial ANNEXE 10 : Etude NPHE ANNEXE 11 : Rapport de mission de repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante avant démolition

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à

Le Plessis Robinson

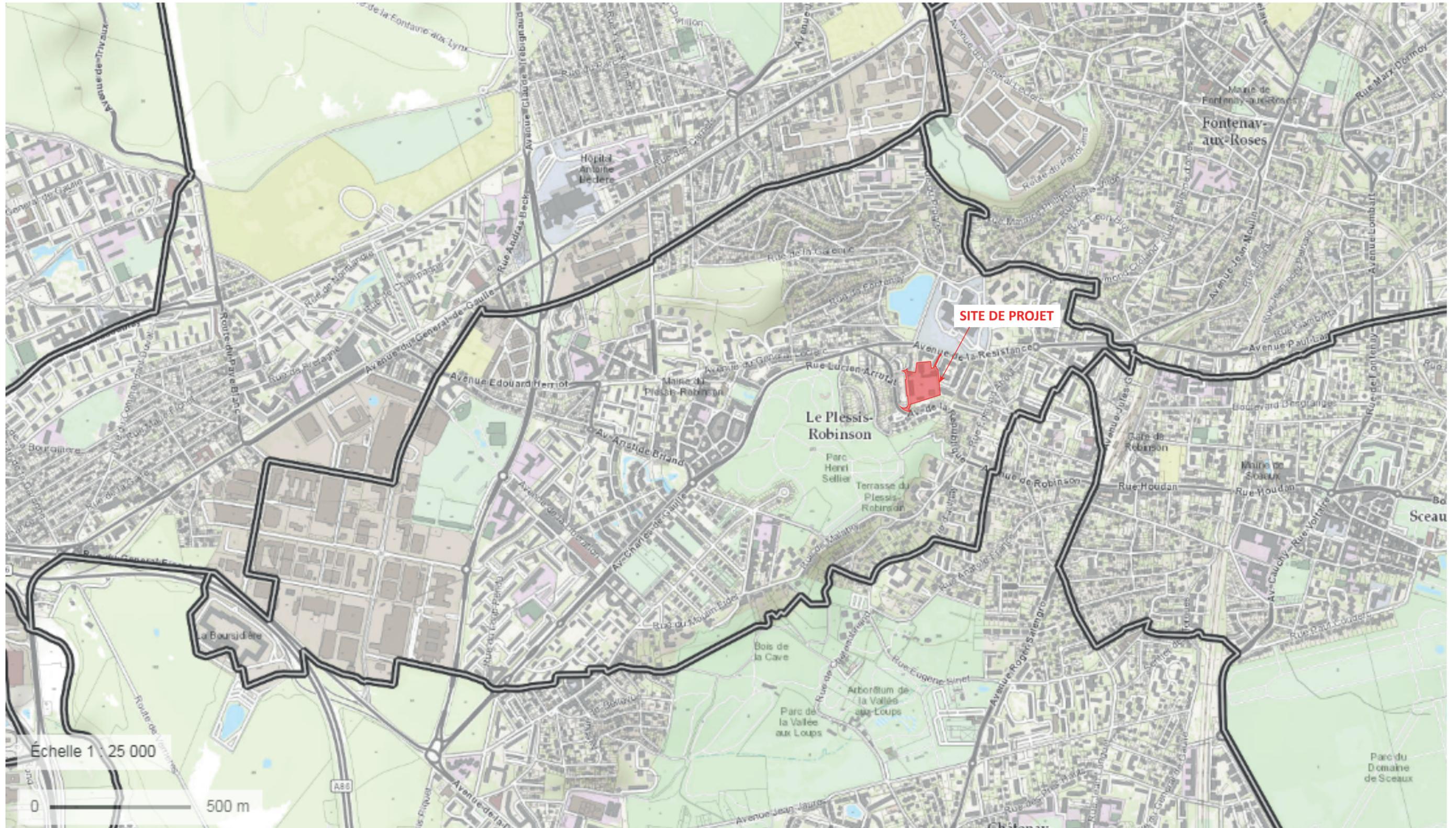
le,

7 mai 2020

Signature

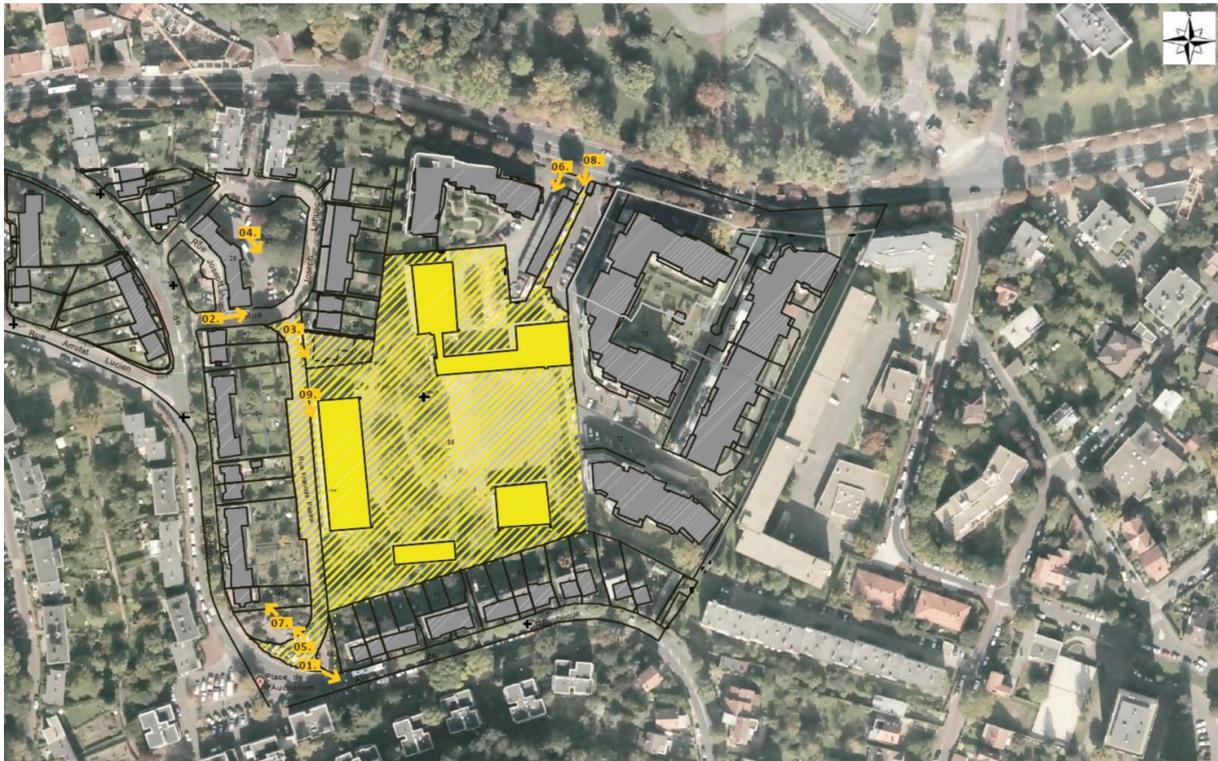


ANNEXE 2



Plan de situation au 1 : 25 000 (Source : Géoportail)

ANNEXE 3 : Photographie de la zone d'implantation du projet

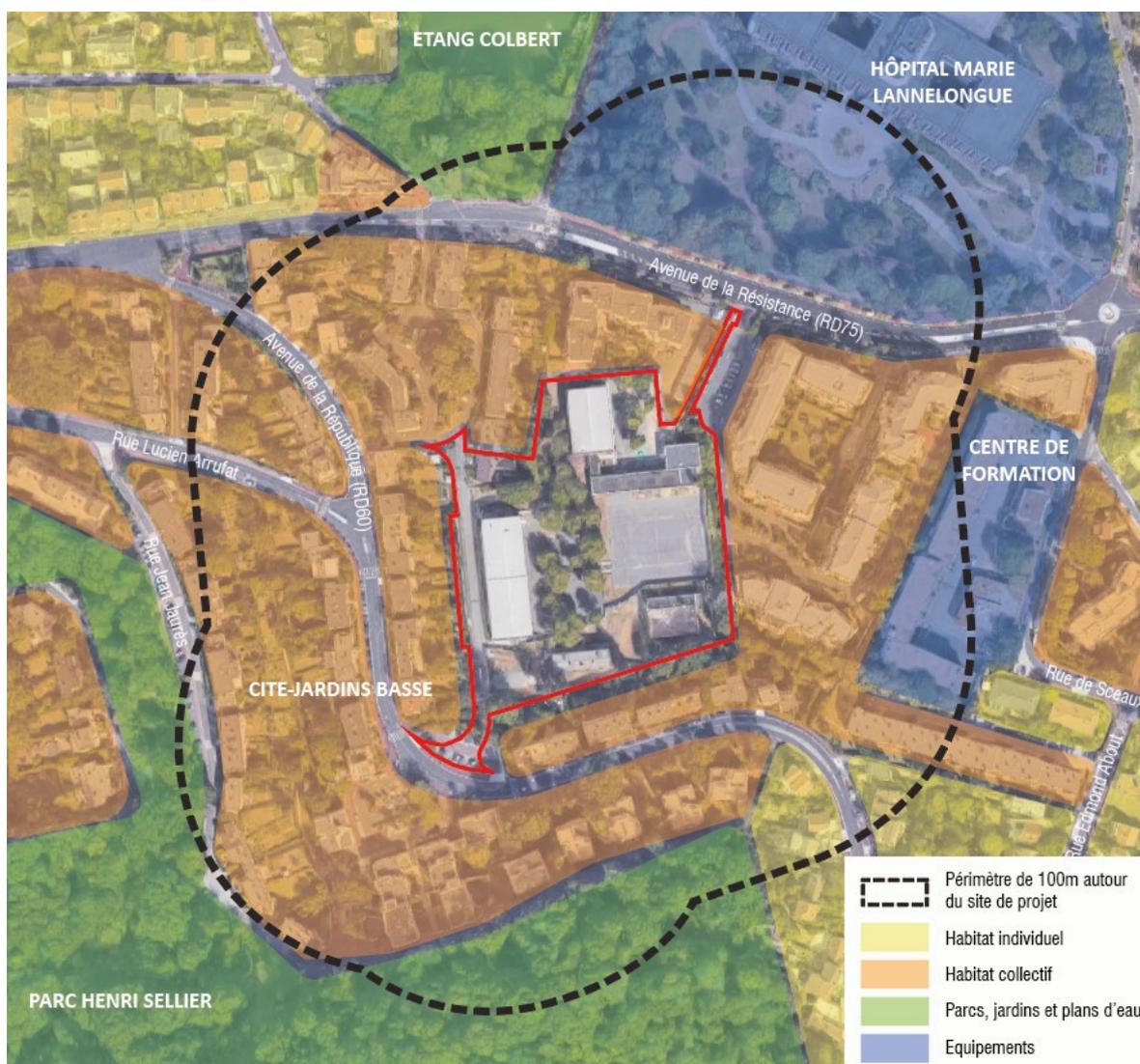




PLAN DE MASSE 1/500

-  Arbres existants conservés
-  Arbres à planter

ANNEXE 5 : Plan des abords du projet





Vue sur le Nord du site de projet

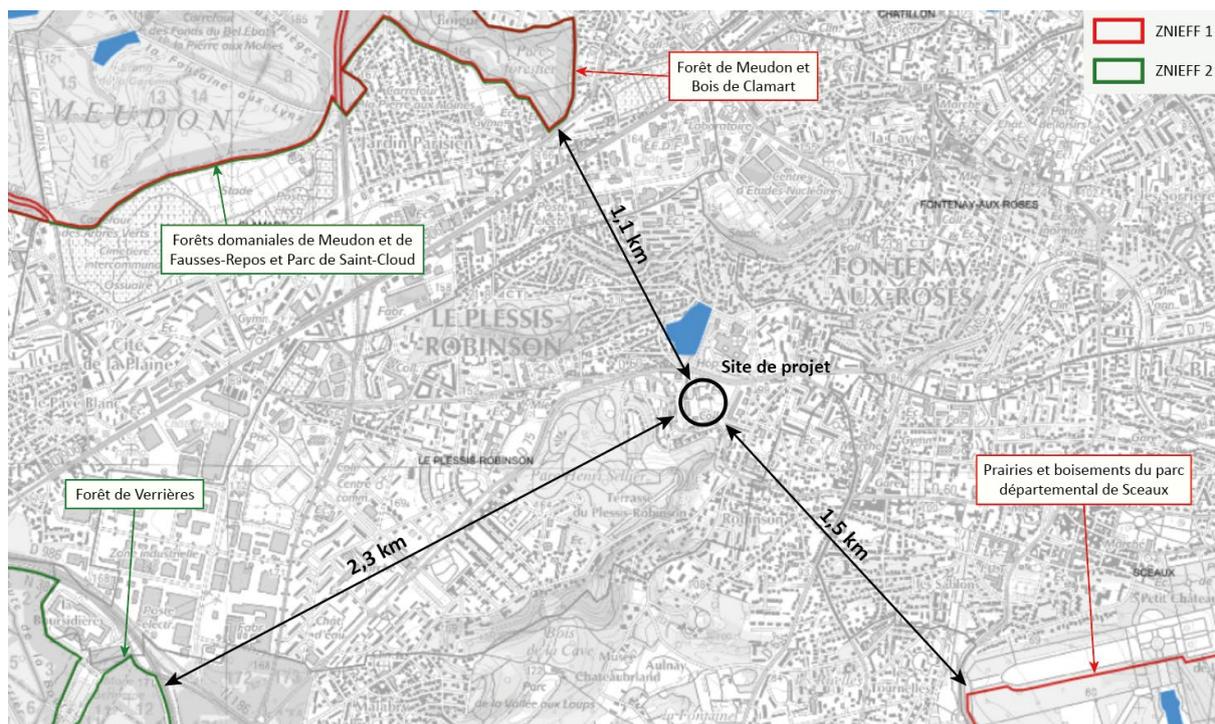


Vue sur le Sud-Ouest du site de projet



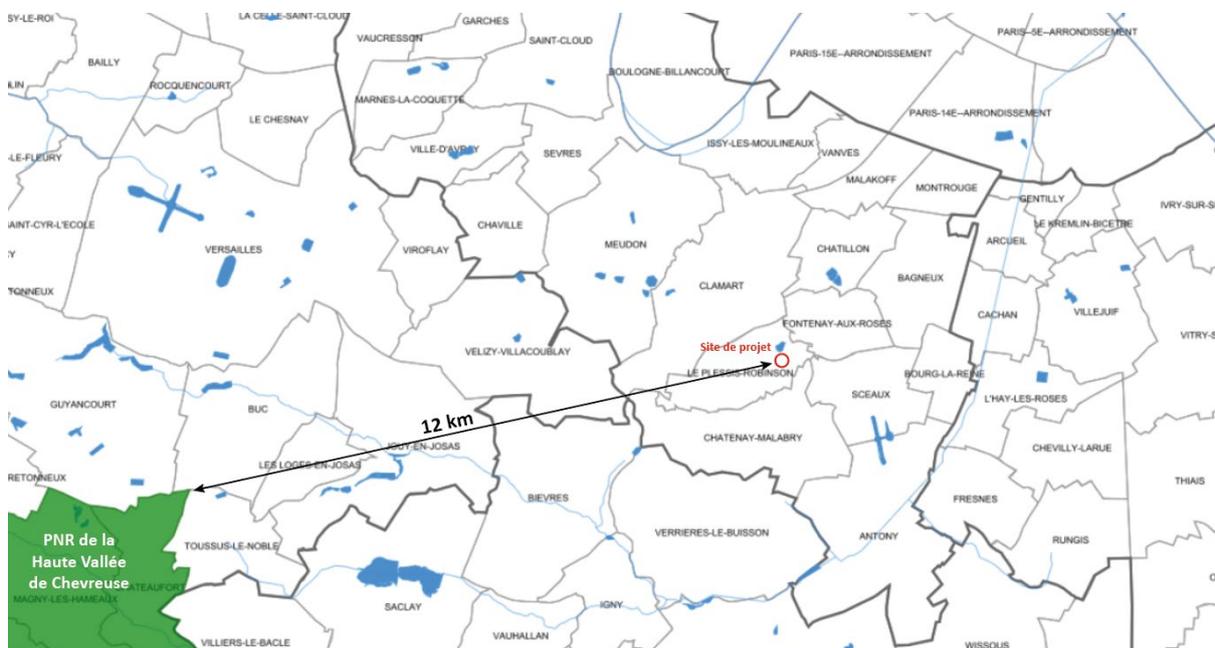
Vue sur l'Est du site de projet

ANNEXE 06 a



ZNIEFF (Source : DRIEE Ile-de-France)

ANNEXE 06 b



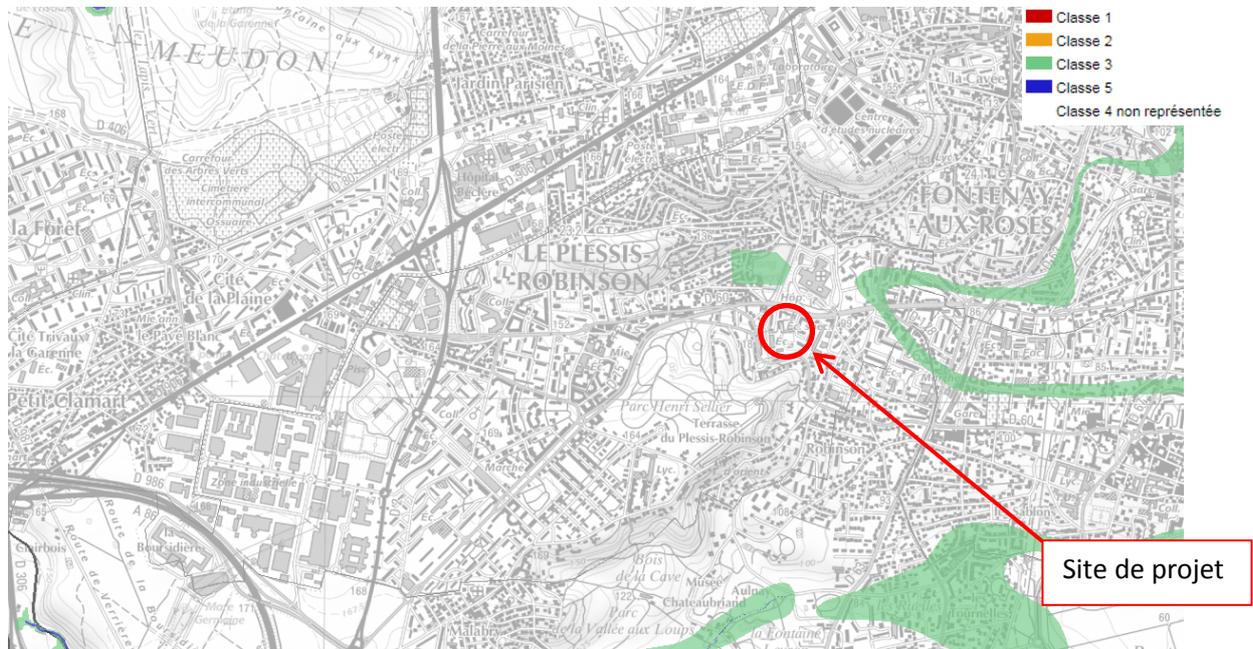
PNR (Source : DRIEE Ile-de-France)

Annexe 06 d



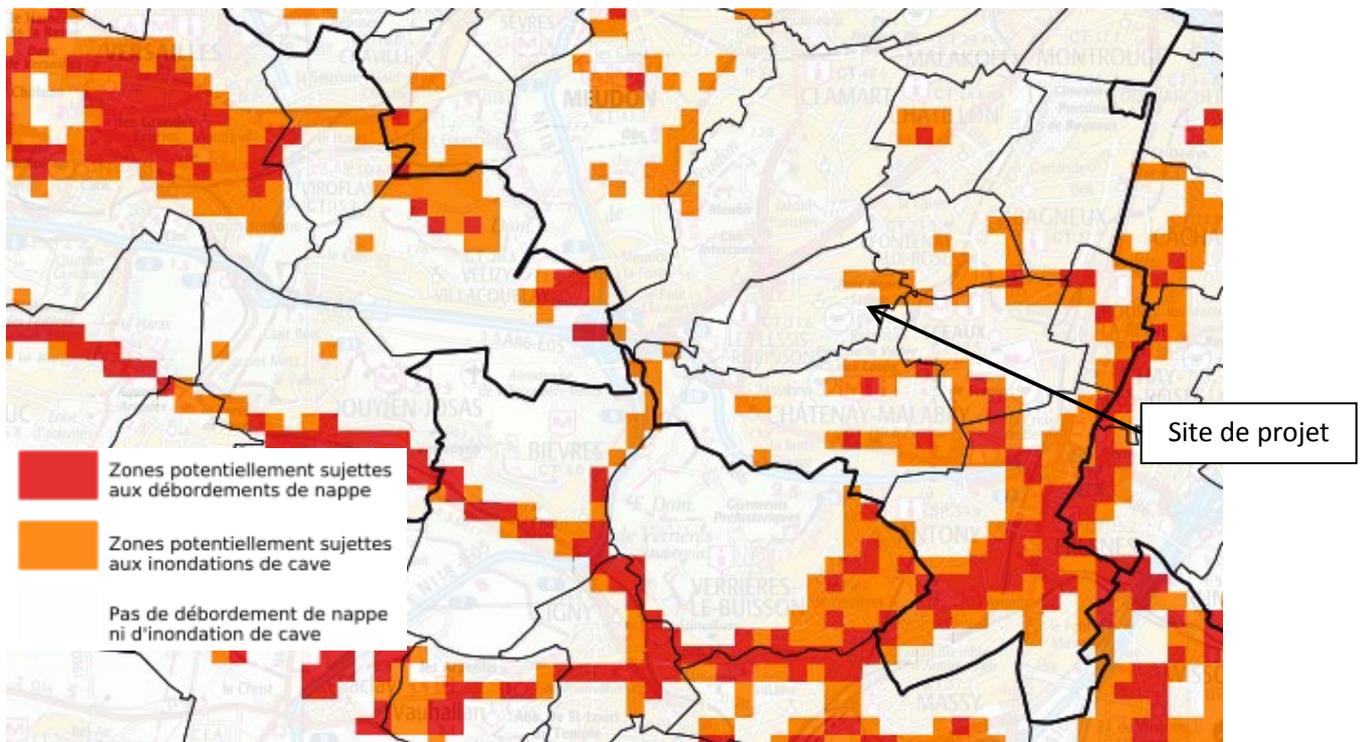
Sites patrimoniaux remarquables (Source : DRIEE Ile-de-France)

Annexe 06 e



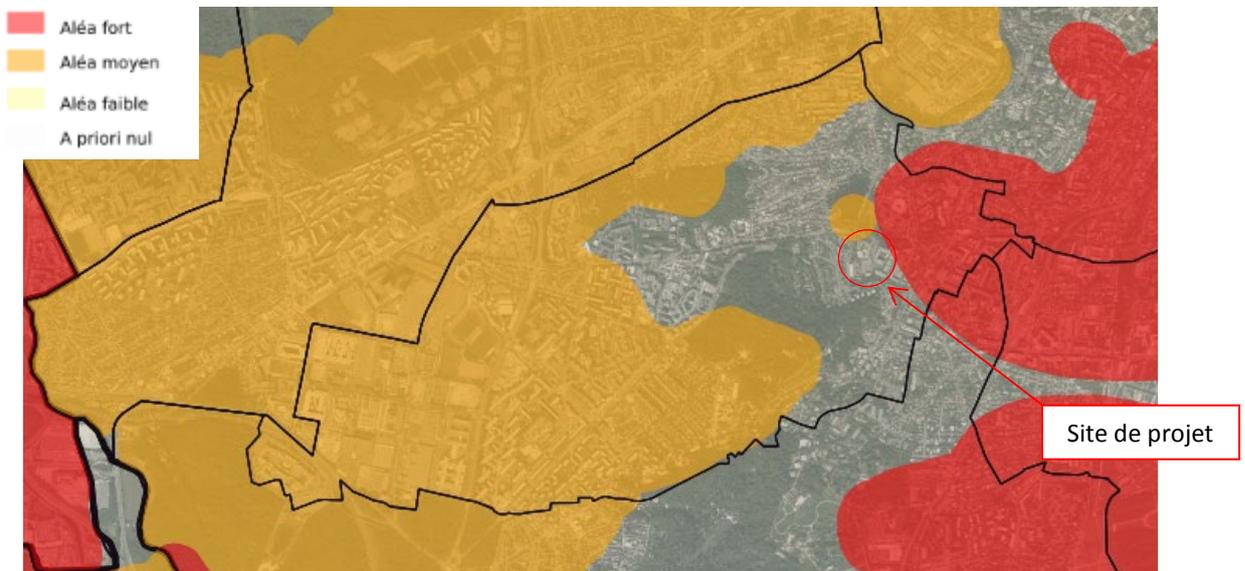
Enveloppes d'alerte zones humides (Source : DRIEE Ile-de-France)

Annexe 06 f



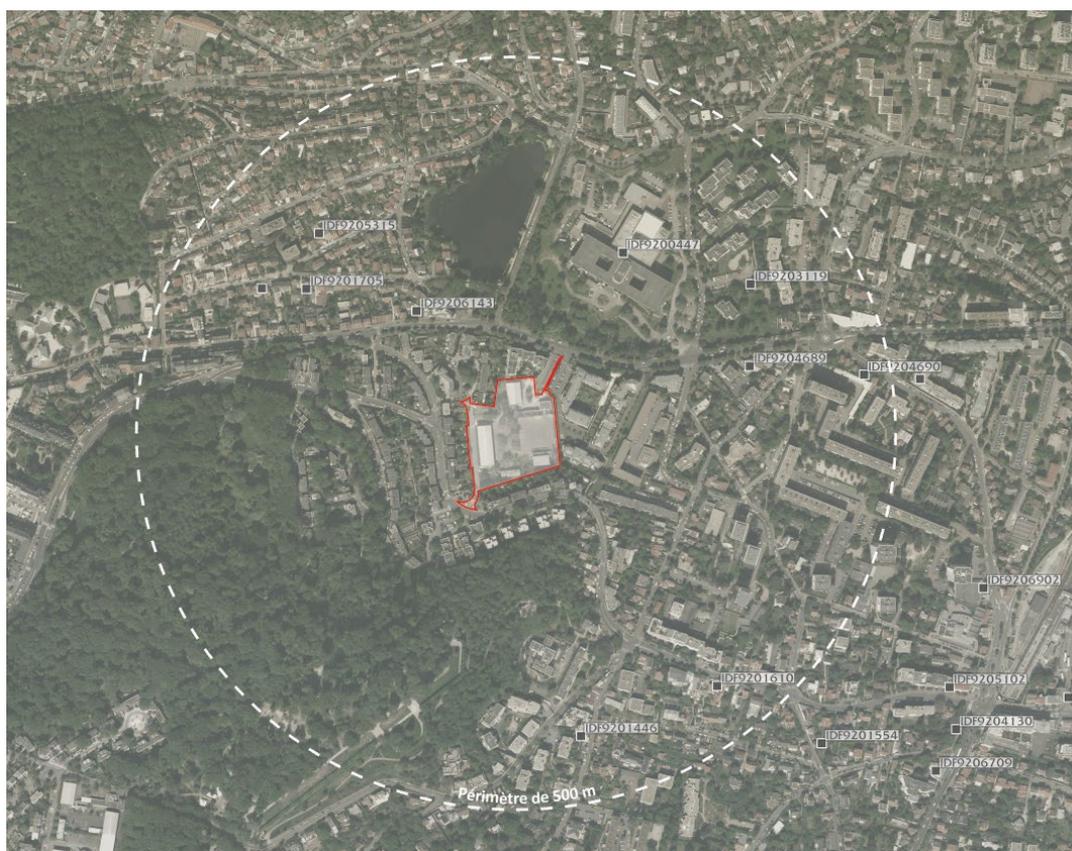
Cartographie représentative des risques d'inondation par remontée de nappes (Source : Géorisques)

Annexe 06 g



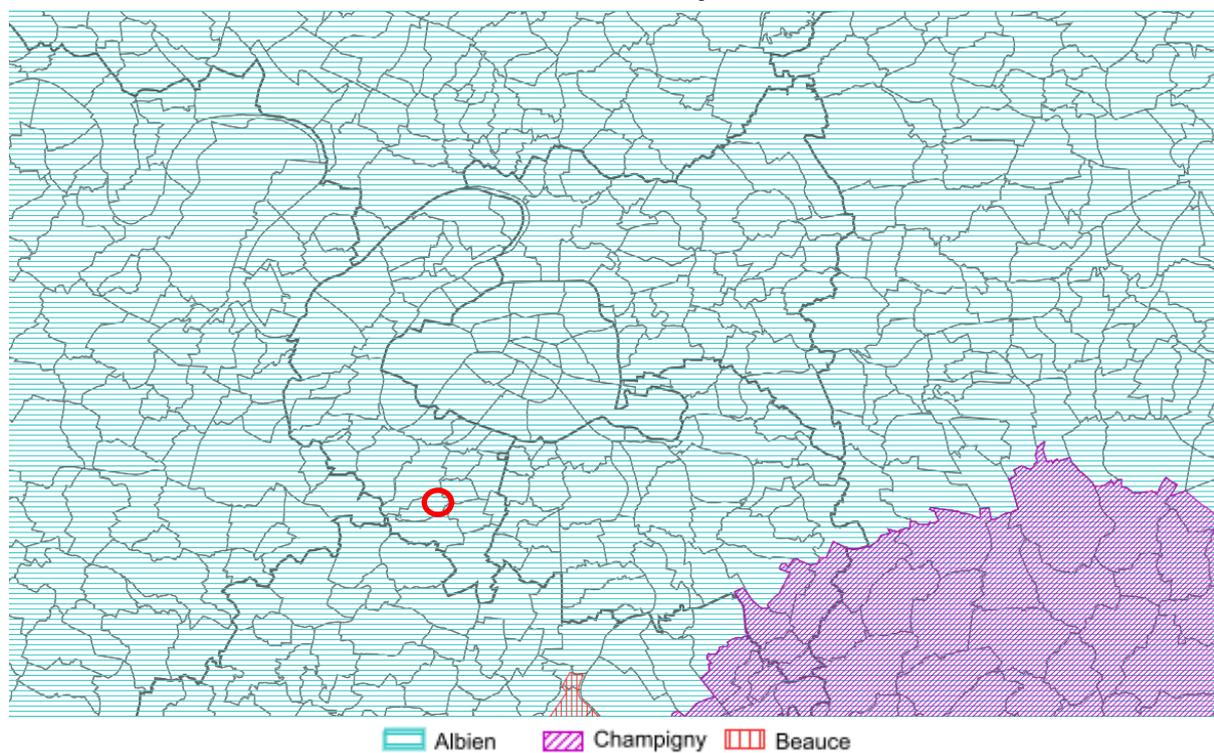
Aléa retrait-gonflement des argiles (Source : Géorisques)

Annexe 06 i



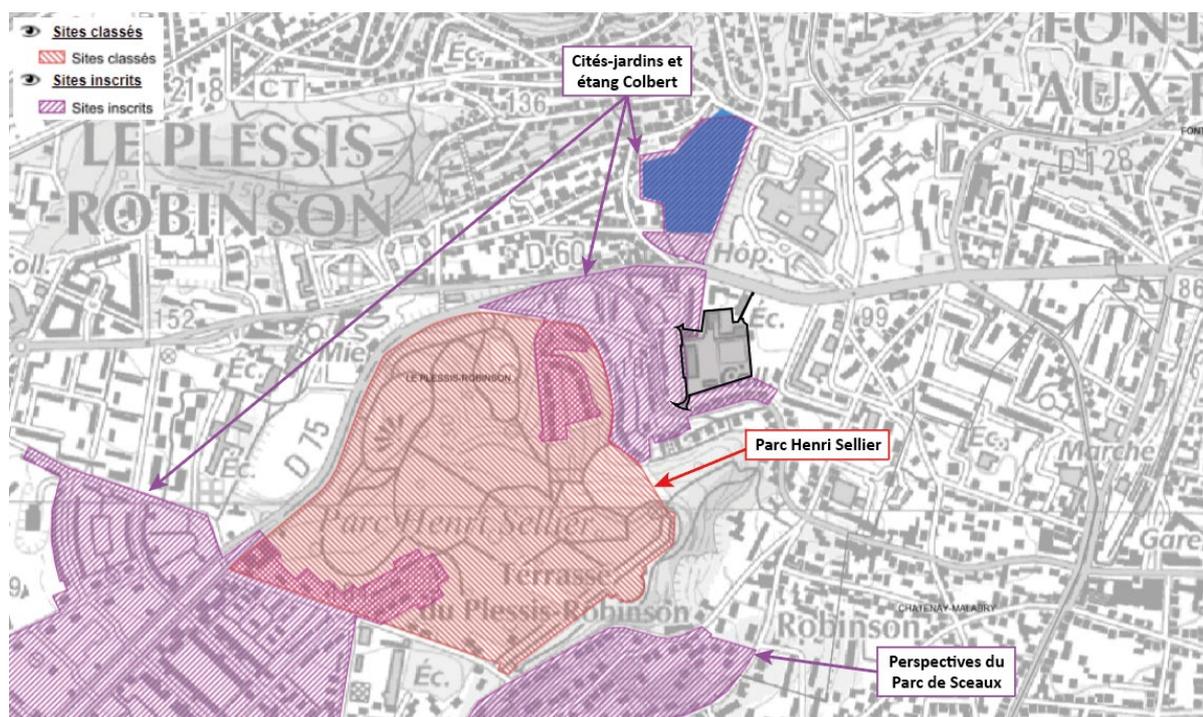
Sites BASIAS (Source : Géorisques)

Annexe 06 j



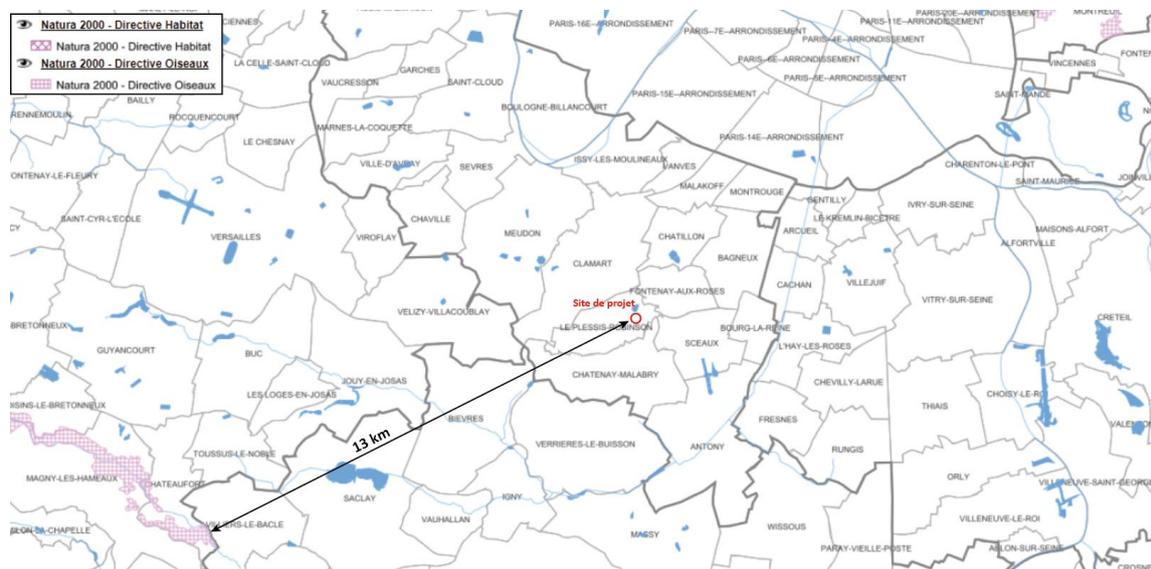
Zone de répartition des eaux (Source : DRIEE Ile-de-France)

Annexe 06 l



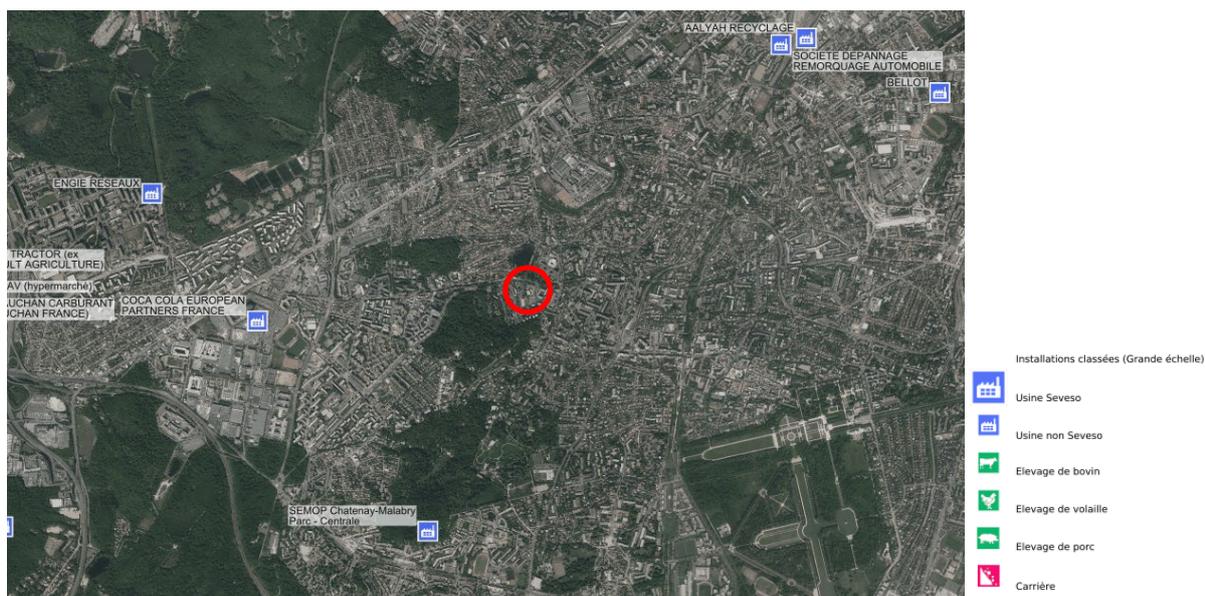
Sites inscrits et sites classés (Source : DRIEE Ile de France)

Annexe 06 m



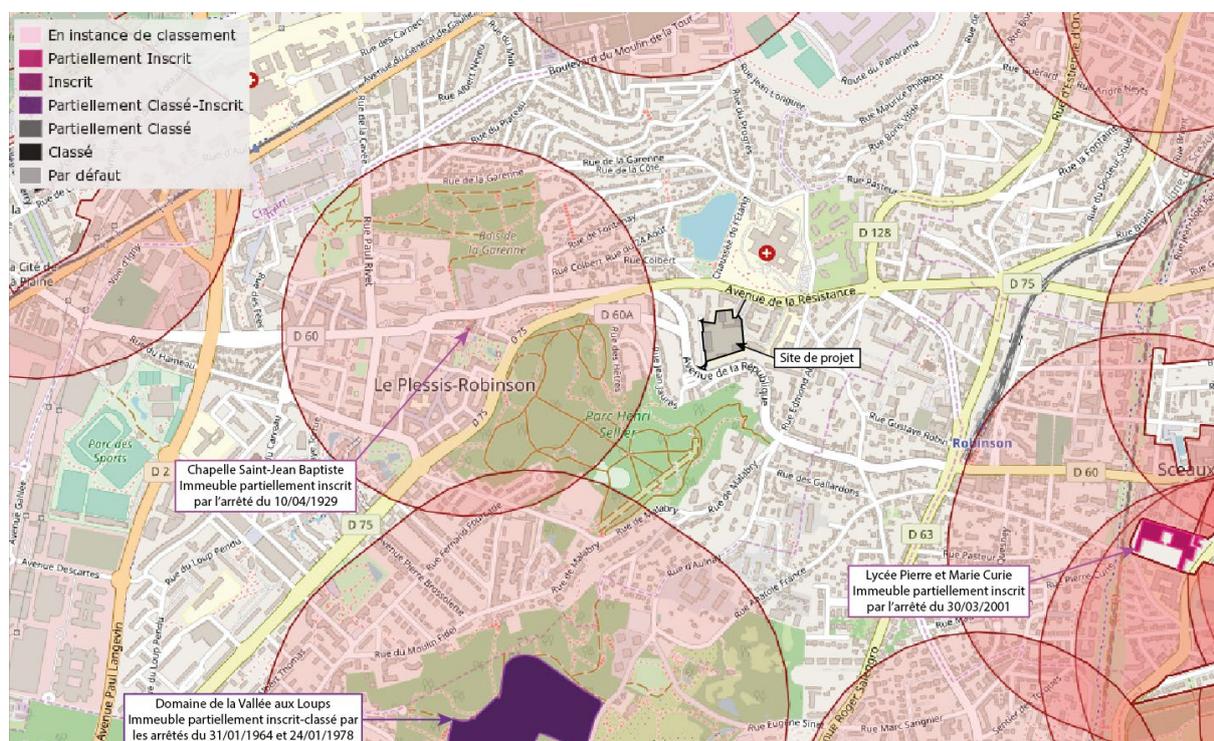
Sites NATURA 2000 (Source : DRIEE Ile de France)

Annexe 06 n



Sites ICPE soumise à autorisation et SEVESO (Source : DRIEE Ile-de-France)

Annexe 06 o



Monuments historiques (Source : Atlas des patrimoines)